

# L'UE ne peut cautionner la discrimination en Mauritanie

■ La politique européenne appuie un régime de ségrégation raciale pour des raisons commerciales. Stop!

**Maryvonne Maes**, présidente d'IRA Mauritanie Belgique ASBL  
**Christophe D'Aloisio**, (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture)  
**Selma Benkhelifa**, Avocate (Progress Law Network) et UNPO (Unrepresented Nations and People Organisation)

La Mauritanie vient de signer ce 21 septembre l'Accord de partenariat économique régional entre l'Afrique de l'Ouest et l'Union européenne.

Outre la promotion du commerce entre l'UE et les États africains, cet accord a pour ambition de réduire la pauvreté et d'investir dans l'éducation.

Dans l'état actuel de la situation socio-politique de la Mauritanie, ces objectifs sont vœux pieux.

Dans son rapport sur l'extrême pauvreté en Mauritanie, publié en juin 2017, Philip Alston, rapporteur aux Nations unies, indique: "Nous ne pouvons pas éradiquer la pauvreté sans prendre au sérieux les droits de l'homme de toutes les personnes vivant en Mauritanie."

Et de détailler en long et en large l'ampleur de l'exclusion des Haratines et des Afro-Mauritaniens dans toutes les sphères du pouvoir économique, politique, judiciaire et de l'armée, alors que ce groupe constitue 70% de la population.

Quant à l'éducation, beaucoup d'enfants Haratine ne sont pas scolarisés parce que leurs parents n'ont pas accès à l'enregistrement au fichier national et ne disposent donc pas de papiers d'identité.

Un véritable régime de ségrégation est installé en Mauritanie où une mi-

norité d'Arabo-Berbères entend garder le pouvoir et les prérogatives qui l'accompagnent.

L'accord de partenariat économique ne fera que renforcer cette situation antidémocratique en confortant le régime du président Mohamed Ould Abdel Aziz face à une opposition politique, non violente, qui entend fédérer toutes les composantes de la société mauritanienne.

Alors que l'apartheid a été condamné par tous les États membres de l'Onu dès les années 70, que des sanctions économiques ont été décrétées, voici qu'en 2018, l'Union européenne se félicite de cet accord de partenariat économique, signé par un État dans lequel la ségrégation raciale est quasiment institutionnalisée et la répression des activistes de droits humains systématique.

Biram Dah Abeid, le président du mouvement anti-esclavage mauritanien de l'IRA (Initiative de résurgence du mouvement abolitionniste), honoré de nombreux prix internationaux, candidat aux élections législatives de septembre dernier et à la présidentielle de 2019, a été arrêté le 7 août dernier sous un prétexte fallacieux. En dépit de cela, il a été élu député à l'Assemblée nationale. Mais à l'heure actuelle, il est toujours maintenu en détention préventive à Nouakchott.

Dans son rapport de mars 2018, Am-

nesty International pointe entre autres la persistance de la discrimination en Mauritanie et la répression des manifestations pacifiques avec un recours excessif à la force.

Le 8 octobre dernier, à l'ouverture de la nouvelle Assemblée nationale, les militants de l'IRA ont manifesté pour réclamer la présence de Biram Dah Abeid, leur député élu par le peuple. Les forces de l'ordre ont réprimé dans le sang cette mobilisation non violente et de nombreux militants ont été sérieusement blessés, avec pour certains des fractures graves.

Voilà le régime que la politique européenne cautionne pour des raisons commerciales, aux antipodes d'une réalité qui discrimine une large part de la société mauritanienne, qui révolte tous les défenseurs des droits humains et qui devrait faire honte à l'Europe. Les éventuels bénéfices de cet accord ne serviront qu'à maintenir en place un régime dictatorial et à prolonger les souffrances de milliers de Mauritaniens exclus, asservis, discriminés.

À l'occasion du comité ministériel conjoint au commerce UE-ACP de ce 26 octobre, les militants de l'IRA Mauritanie en Belgique et en Europe ont tenu à donner aux citoyens belges et européens une lecture plus correcte d'une situation trop souvent occultée en Mauritanie.